

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS							
CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	Omnibus.				
6 41	1 14	6 19	6 67	6 41	1 14	6 19	6 67	4 42	1 11	4 53	5 25	4 42	1 11	4 53	5 25	7 40	1 35	7 45	8 10	7 40	1 35	7 45	8 10	7 40	1 35	7 45	8 10

Cahors, le 15 Mai.

LES ÉTRANGERS AU RÉGIMENT

Une des questions qui actuellement préoccupent le plus vivement l'opinion est sans contredit celle de l'immigration continue des allemands, des belges et des italiens sur le territoire français.

On s'est inquiété à juste titre de cet envahissement dont la progression croissante pouvait devenir un danger pour le commerce ou l'industrie nationale; et de nombreux projets de loi tendant à enrayer le mouvement d'immigration ont été déposés depuis quelques mois sur le bureau de la Chambre des députés.

Jusqu'ici le moyen le plus efficace a paru consister dans l'application d'une taxe de séjour frappée sur tous les résidents étrangers non naturalisés.

Des mesures identiques prises par divers gouvernements ont donné des résultats appréciables; et le non-paiement de la taxe fournit un prétexte d'expulsion contre les ambulants, les vagabonds et les gens sans aveu qui trop souvent forment le plus clair de l'armée des émigrants.

Mais outre que la différence des salaires entre le pays d'origine et le territoire envahi peut, dans nombre de cas, compenser largement la charge de l'impôt de séjour, il est d'autres considérations qui détermineront souvent les étrangers à payer plutôt que de se faire naturaliser.

L'obligation pour tous les Français d'accomplir trois années de service militaire détournera par exemple la plupart des individus nés en France de parents étrangers

qui y sont nés eux-mêmes, d'opter à l'époque de leur majorité pour leur pays d'adoption, où un sacrifice pécuniaire leur permettra de rester sans supporter les charges communes à tous les citoyens.

L'an dernier, 3005 étrangers devaient tirer au sort; soit à peu près un pour mille jeunes gens de la classe, le chiffre total de celle-ci dépassant 300,000 inscrits.

Sur ce nombre de jeunes étrangers, 1,155 n'ont pas voulu accepter ou conserver la nationalité française à laquelle ils avaient droit.

Faut-il donc qu'au détriment de nos nationaux, ces jeunes gens soucieux seulement d'échapper dans leur pays comme dans le nôtre au lourd fardeau du service militaire, obtiennent à prix d'argent ce qui est refusé même à nos futurs professeurs?

Pen lant le temps que les Français resteront sous les drapeaux, les jeunes gens étrangers auraient la part trop belle pour s'emparer d'emplois qui, sans cette dispense, leur auraient probablement échappé.

Cela rappellerait un peu trop la fable connue :

« La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir. »

De plus, en temps de guerre leur présence sur notre territoire constituerait un grave danger car, en admettant même qu'ils s'abstinent de prendre parti contre nous, ils auraient au moins la possibilité de profiter du désarroi général pour trafiquer et s'enrichir à nos dépens.

Les articles 11 et 12 de la loi sur le recrutement adoptés par la Chambre des députés avaient réglé la condition de ces jeunes gens en décidant que la naturalisation serait dorénavant obligatoire au deuxième degré.

Le Sénat trouvant que la question était plutôt du ressort de la loi sur la naturalisation, a réservé sa décision. En tout cas, d'une façon ou de l'autre, il faut fixer ce point important avant d'aborder l'étude des différents projets relatifs à la condition des étrangers en France.

Plus que jamais l'urgence de cette étude s'impose. Les conflits qui éclatent à chaque instant entre ouvriers de nationalité différente sur les chantiers ou dans les usines, les grèves déclarées et conduites par des meneurs d'origine douteuse, les vœux des conseils généraux; et par dessus tout la proportion de un étranger sur 58 français constatée par de récentes statistiques, exigent un remède immédiat et énergique à un mal qui menace de porter un coup fatal à notre suprématie industrielle.

* *

INFORMATIONS

DISCOURS DE BOULANGER AU BANQUET DE LILLE

Mes chers électeurs,

J'attendais impatiemment le jour que j'avais choisi à quelques semaines de l'élection, pensant qu'alors les polémiques auraient éteint leur feu et que, entre les électeurs et l'élu, personne ne songerait plus à s'interposer. Je me suis trompé, je l'avoue.

Les parlementaires, qui, présentant de si vastes programmes, ont toujours oublié de les appliquer ont continué à incriminer votre verdict, comme ils avaient incriminé ma candidature, à ce point que l'un d'eux a déclaré récemment que l'élection du Nord était l'insurrection des urnes contre la Chambre.

En revanche, le spectacle qu'on nous offre au-

jourd'hui, c'est l'insurrection de la Chambre contre les urnes, car c'est malgré vous et malgré tout que la majorité des hommes qui la composent se cramponnent à leurs bancs, d'où le suffrage universel se dispose à les déloger pour jamais. (Applaudissements.)

Pressés de tenir enfin leurs engagements et de songer aux réformes pour la réalisation desquelles ils avaient été spécialement envoyés au Palais-Bourbons, ces mauvais payeurs persistent à laisser protester leur signature, et, pour donner le change à l'opinion, c'est à nous qu'ils s'en prennent de leur impuissance à réaliser les progrès inscrits dans leurs professions de foi.

Ce n'est pourtant pas moi qui ai conseillé ces expéditions lointaines qui font du déficit permanent de nos finances et qui n'ont servi qu'à nommer de nouveaux fonctionnaires dans les pays annexés, comme si le nombre des fonctionnaires n'était pas déjà assez développé. (Applaudissements.)

Mon crime, oh ! je le connais, c'est aussi le vôtre, mes chers compatriotes et amis ! Il est dans notre désir, nettement et formellement exprimé, de concentrer nos forces pour résister à une attaque possible au lieu de les disperser en Extrême-Orient pour aller défendre des mines à rendement problématique et servir d'escorte à des agrégés qui n'hésitent jamais entre leur fortune personnelle et la ruine publique; et les auteurs de ces campagnes extravagantes et criminelles sont précisément ceux qui m'accusent le plus obstinément de rêver la guerre, comme ils me reprochent aussi de rêver la dictature. Car vous avez dû remarquer que les deux légendes ne vont pas l'une sans l'autre.

La guerre ! moi qui n'ai jamais laissé échapper une occasion de déclarer mon amour pour une paix digne et honorable. (Bravos.)

La dictature ! Le conventionnel Couthon, accusé publiquement de vouloir monter au trône, se contenta de montrer ses jambes paralysées.

Quelle dictature craignent-ils donc, ceux qui m'ont enlevé brutalement mes épaulètes et mon épée ? Il faut que les 583 fainéants dont se compose la Chambre aient singulièrement conscience de leur irrémédiable impopularité, pour se préoccuper des moindres agissements d'un homme ainsi dé-

nous, il serait trop certain de ne pas réussir.

— Peut-être; on doit s'attendre à tout d'un scélérat de cette trempe et se tenir constamment sur ses gardes.

— Je veillerai, monsieur, rapporte-vous en à moi pour cela. Il sera bien tin s'il réussit à me tromper.

— Vous voilà averti, cela vous regarde.

— J'en fais mon affaire. Quand partons nous ?

— Je compte rester ici encore quelques jours; mais puisque vous êtes venu, vous emporterez tous nos bagages, la charge de cinq ou six mules tout à plus. Mes amis et moi nous ne conserverons que quelques vêtements faciles à renfermer dans des valises, de façon à partir dès que nous arriverons à Guaymas, c'est-à-dire dans l'espace de deux heures.

— Un quart d'heure après votre embarquement, la Belle Adèle sera sous voiles; nous sommes amarrés sur un corps mort, de façon à être sous voiles au premier signal. Une vigie sera en permanence sur les barres de perroquet de misaine; aussitôt que vous serez signalé, je vous enverrai une embarcation, de sorte que vous pourrez vous embarquer tout de suite.

— C'est parfait; merci, mon cher capitaine. Le lendemain, ainsi que cela avait été convenu, le capitaine, après avoir dîné avec ses passagers, repartit au point du jour pour Guaymas, en emportant tous les bagages.

Julian désirait laisser pendant quelques jours encore Denizé se reposer avant de s'embarquer. Malheureusement, les événements en ordonnèrent autrement.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre)

132 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

DES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XXV

COMMENT JULIAN ET SES AMIS S'EMBARQUÈRENT SUR LA « BELLE ADELÈ », ET COMMENT SE FIT LA TRAVERSÉE.

Guaymas n'est pas éloigné d'Hermosillo, le capitaine arriva le surlendemain.

Julian s'entretint longement avec lui. Le capitaine avait complété, ou pour mieux dire, augmenté son équipage de vingt excellents matelots, appartenant à un navire français naufragé quelque temps auparavant, et que le consul de Guaymas voulait rapatrier.

Ces vingt hommes étaient montés à bord pendant la nuit, de sorte que personne ne les avait vus embarquer.

Tout l'arrière du bâtiment avait été disposé en appartements pour dix personnes, ce qui était plus que suffisant.

À l'avant, près du logement de l'équipage, d'autres cabines avaient été disposées pour les

serviteurs des passagers.

Le capitaine et ses officiers s'étaient installés sur le pont, dans la dunette, dans des cabines construites tout exprès afin de laisser la plus grande liberté aux voyageurs.

Tous ces préparatifs avaient été faits à petit bruit, presque secrètement, afin de ne pas donner l'éveil aux curieux et aux espions qui pourraient venir rôder sur la plage et, par surcroît de précautions, l'équipage tout entier, officiers et matelots, avaient été sévèrement consignés à bord.

Julian avait écouté avec la plus sérieuse attention le rapport du capitaine; il n'eut pas une observation à lui faire, ses instructions avaient été admirablement comprises et exécutées avec une rare intelligence.

Le chasseur félicita le capitaine et lui demanda s'il avait mis la main sur son déserteur.

— Non, répondit celui-ci, mais j'ai eu de ses nouvelles.

— Comment cela ? demanda le chasseur.

— Par hasard, comme toujours. Mon second était venu à Hermosillo, il y a quelques jours, je ne sais pour quelle affaire, et en même temps pour tâcher, sinon d'arrêter le fugitif, mais tout au moins pour obtenir quelques renseignements sur lui, afin de le faire arrêter si cela était possible. Voici ce qu'il apprit : Joan — le déserteur se nomme Joan — est un basque des environs de Saint-Jean-de-Luz.

— Ah ! fit Julian subitement intéressé.

— Oui, répéta le capitaine, Joan avait rôdé pendant quelques jours dans la ville, fréquentant les lieux les plus suspects et buvant dans toutes les pulquerias avec des soldats de son pays

sarmé !

Au fond, chers électeurs, ce n'est pas de moi qu'ils ont peur, c'est de vous, qu'ils ont lassés par leurs promesses mensongères et leur incapacité révoltante. Le prétendu péril qu'ils ont inventé sert à masquer ceux qu'ils font depuis si longtemps courir au pays et que vos votes sont seuls susceptibles de conjurer.

Ceux qui avaient fait de la situation de député un véritable métier comptaient l'exercer sans encombre jusqu'à la fin de leur carrière. Ils étaient si bien parvenus à endormir la France, qu'on pouvait la croire morte.

Mais vous l'avez réveillée de son long sommeil ; vous lui avez posé la main sur le cœur, et l'on s'est aperçu qu'il battait encore pour l'honneur, pour la patrie et pour la République. (Applaudissements.)

Les trois mots : dissolution, révision, Constituante, ont eu le don de faire sortir aussi le Parlement de son état léthargique.

Si calmes et si indifférents à l'heure récente encore, où les graves incidents survenus à la frontière avaient plongé tous les patriotes dans les plus cruelles angoisses ; les groupes de la Chambre ont retrouvé une ardeur incomparable quand ils ont compris que c'était non plus la France mais eux-mêmes qui étaient menacés dans leur avenir politique et dans leur réélection.

Ah ! s'ils mettaient à défendre notre territoire et nos finances la même énergie qu'à sauvegarder leurs sièges parlementaires, la République n'aurait pas subi tant de crises de toutes natures.

Est-ce que les questions de justice ne doivent pas dominer aujourd'hui toutes les ambitions personnelles, et en quoi mon attitude a-t-elle jamais permis à qui que ce soit de suspecter mes intentions ?

N'ai-je pas renoncé à toute candidature pour m'attacher exclusivement à celle du département du Nord, le seul à qui j'ai demandé de prononcer entre moi et mes calomnieux ? (Bravos.)

Votre réponse a été assez précise pour ne pas laisser de place à l'équivoque. Mais loin de fermer la bouche à mes détracteurs, devenus aujourd'hui les vôtres, votre décision n'a fait qu'exaspérer ces prétendus défenseurs du suffrage universel.

Ces attaques systématiques, qui ne vous atteignent pas plus que moi-même, ne vous empêcheront de poursuivre l'œuvre de réforme pour laquelle nous collaborons sans relâche.

Je sais que je le dois au département à la fois le plus vaste et le plus industrieux du territoire de la République.

Le général termine en buvant à Lille, au milieu des acclamations de tous les convives qui se pressent autour de lui et lui serrent les mains.

Français et Italiens

Quoiqu'en dise le signor Crispi et ses partisans, les italiens semblent fraterniser avec les français avec plus de bonne foi que l'on serait tenté de le croire. Nous n'en voulons pour preuve que la réunion qui a eu lieu ces jours passés entre les ouvriers de ces deux nations : l'entente y a été parfaite, on a bu au rapprochement de la France et de l'Italie. En Tunisie un grand banquet a réuni les mêmes nationaux, on a porté des toasts à l'alliance des deux peuples. On a crié : vive la France, vive l'Italie ! à bas l'Allemagne ! On s'est promené dans les rues de la ville avec des drapeaux français et italiens, en chantant des airs des deux pays.

Enfin mieux que ça ; c'est à n'y pas y croire ; un vice-amiral de vaisseau français fait jouer l'air national italien ; le commandant italien fait tirer des salves d'artillerie et vient remercier en personne notre compatriote.

Il semble donc que toute querelle ait cessée entre les deux puissances latines, qu'une entente parfaite est près de se faire. Il était temps en effet que ces rixes qui ensanglantaient les villes frontières de l'Italie et de la France prissent fin. On y avait rien à gagner et tout à perdre. Au contraire, maintenant les relations s'établiront beaucoup plus facilement et l'échange des produits se fera sans subir des droits trop onéreux. Il semble même que le traité de commerce soit poussé plus activement et dans ce sens par le général Menabrea et M. Goblet.

Elections législatives

ISÈRE

MM. Gaillard, candidat radical 31,997.
Girard, républicain. 31,986.
Boulangier. 11,936.

Le résultat de cinq cantons manquent.

EN COCHINCHINE

MM. Termisier. 481.
Carabillé. 364.
Laurent. 219.
Boulangier. 22.

Il y a ballottage.

Elections municipales

Les listes républicaines sont élues à Versailles, Bordeaux, Lille, Beauvais, Turcoing, Le Mans.

Les conservateurs sont élus à Douai, Vannes, etc.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Elections municipales

SCRUTIN DE BALOTTAGE

Ont été élus :

MM. Gagnayré, 1,388.
Combelles, 1,359.
Brunies, 1,285.
Ibert, 1,267.

Dans le département

Cazals. — Deux listes étaient en présence : l'une ayant à sa tête le maire, a eu 9 élus ; l'autre ayant à sa tête M. Mouraud, a eu 3 élus.

Goujounac. — A Goujounac la liste de M. Mauriol, maire, a eu une imposante majorité.

Cassagnes. — A Cassagnes liste conservatrice élue.

Moncléra. — Même conseil conservateur. Deux conseillers républicains seulement.

Pomarède. — Le conseil municipal républicain a été remplacé par un conseil municipal conservateur en majorité.

Frayssinet. — La liste Béral est passée.

Couzou. — Liste conservatrice élue.

Bagat (section). — 1 ballottage. Candidat conservateur élu.

Luzeh. — Au scrutin de ballottage quatre candidats de la liste de M. Guilhou sont élus et un candidat de la liste Bergon.

La majorité est pour la liste Gui hon.

Douelle. — Les deux conservateurs sont élus.

Vers. — Huit conservateurs et quatre républicains élus.

Promotions militaires.

Sont nommés :
Au grade de colonel, M. Hutin, lieutenant-colonel du 7^e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Prax, mis hors cadre (prétendue militaire), affecté au 118^e régiment d'infanterie.

Au grade de lieutenant-colonel, M. Sage, Julien-Henry-Ernest, chef de bataillon, commandant le 6^e bataillon de chasseurs à pied, en remplacement de M. Hutin, promu colonel, affecté au 7^e d'infanterie.

Réunion des Cercles catholiques.

— La première réunion des Cercles catholiques a eu lieu lundi ; elle a été des plus intéressantes.

Œuvre du Bouillon

Rapport de M. Combarieu, Trésorier

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le compte-rendu de la situation financière de l'œuvre du Bouillon d'hiver, en y ajoutant quelques renseignements statistiques de nature à faire apprécier les résultats obtenus.

Les distributions quotidiennes du Bouillon ont pris fin le dimanche, 22 avril dernier. Commencées le 26 février précédent, ces distributions ont donc embrassé une période de 57 jours.

Le nombre des familles d'ouvriers sans travail secourues par l'œuvre a été de 440 par jour en moyenne et le nombre de rations distribuées quotidiennement s'est élevé, aussi en moyenne, à 180, soit, pour la période entière, au chiffre de 10,260.

Les comptes de dépenses peuvent s'établir de la manière suivante :

4,455 kilog. 500 de pain, dont 108 kilog. à 0 fr. 30,	4,347 kilog. 500 à 0 fr. 27.....	1,206 22
1,705 kilog. de bœuf à 0 fr. 49.....		835 45
39 sacs de pommes de terre à 3 francs 75.....		146 25
486 livres de haricots.....		127 65
Légumes divers pour la soupe à 1 fr. 50 par jour.....		84 »
Lard, sel épicerie.....		87 55
312 fagots à 16 fr. le cent.....		50 »
17 quintaux métrique de houille à 2 fr. 60.....		44 20
Charbon de bois.....		24 45
114 journées de cuisinières à 1 fr.....		114 »
Divers, réparations à la chaudière, achats d'ustensiles de cuisine, impression de cartes de distributions, etc.....		57 78
Total.....		2,777 55

Du reste, le carnet des dépenses joint au présent compte-rendu donne le détail jour par jour des dépenses faites, avec les numéros d'ordre des pièces justificatives.

Bien que ce total de 2,777 fr. 55 représente exactement la totalité des sommes dépensées pour l'œuvre du « Bouillon d'hiver », il est en réalité, inférieur à celui qui devrait exister réellement, si

toutes les fournitures avaient été payées. Nous ne devons pas oublier, en effet, que grâce aux démarches de M^{me} Paysant, de nombreux boulangers, bouchers, charcutiers, jardiniers, épiciers et marchands de grains sont venus généreusement au secours de l'œuvre par des dons en nature que l'on peut évaluer à la somme de 250 francs environ.

Le nombre des rations distribuées étant de 10,260, le prix de revient de chaque ration a donc été de 0 fr. 27. On sait que chaque ration se composait d'un litre de bouillon, de légumes, d'un morceau de bœuf et de 500 grammes de pain.

La moyenne de la dépense par jour a été de 48 fr. 60.

Les recettes en argent se sont élevées à la somme de 5,425 fr. 80 ; d'autre part, les dépenses atteignant le chiffre de 277 fr. 55, il nous reste de disponibles 2,648 fr. 25. Sur cette dernière somme, 2,500 fr. sont déposés à la Caisse d'épargne de la ville et j'ai encore en caisse 148 fr. 25.

Si, comme vous l'avez déjà décidé en principe, vous créez pour l'hiver prochain, un fourneau économique, cette somme de 2,648 fr. 25, à laquelle viendront s'ajouter les intérêts servis par la Caisse, vous sera un appoint important.

Et, à ce sujet, permettez-moi d'ajouter, messieurs, qu'ayant assisté à toutes les distributions quotidiennes, j'ai pu apprécier les services réels rendus par cette œuvre à la classe ouvrière durant la période si mauvaise que nous venons de traverser.

Néanmoins, je suis convaincu que la création d'un fourneau économique rendrait plus de services encore aux ouvriers. Beaucoup de ceux-ci, en effet, et des plus malheureux, retenus par une certaine fierté, n'ont pas voulu recourir au Bouillon et se sont abstenus de demander des secours qu'ils considéraient comme une aumône humiliante.

Il eut été d'ailleurs difficile d'admettre un nombre plus grand de rationnaires que celui que nous avons ; la capacité de notre marmite nous imposait une limite et le caractère transitoire de l'œuvre du Bouillon ne nous permettait pas de songer à une installation plus importante que celle qu'avait bien voulu nous fournir notre président. La commission municipale qui délivrait des cartes d'admission sait combien le rôle, qui lui incombait, était parfois délicat ; sa tâche eut été plus ardue encore si tous les ouvriers nécessiteux s'étaient présentés.

Avec un fourneau économique, au contraire, il n'y aura plus ni choix, ni élimination à faire : chacun, avec son argent, pourra venir s'inscrire lui-même et n'aura plus à solliciter la moindre faveur.

Faites donc payer aux ouvriers la ration que vous leur fournirez et quelque minime que soit le prix que vous fixerez, ils viendront tous la tête haute et sans fausse honte prendre des aliments pour eux et leur famille.

Une autre raison paraît encore militer en faveur de la création d'un fourneau économique, c'est qu'un établissement de ce genre peut et doit recouvrer, en grande partie du moins, ses dépenses et par conséquent peut en quelque sorte, une fois installé, se suffire à lui-même, moyennant quelques minimes secours. Le Bouillon d'hiver au contraire, tel qu'il a été organisé, ne peut subsister que par des dons continus et importants. Or, quoiqu'on en dise, la charité parfois se lasse et il est imprudent de faire trop souvent appel aux mêmes bourses.

Créez donc un établissement, non de bienfaisance proprement dite, mais de philanthropie pure, destiné, non aux mendiants de profession, mais à l'ouvrier que l'absence de travail a mis dans une gêne momentanée.

Parmi les membres de la commission qui se sont dévoués à l'œuvre du Bouillon, plusieurs ont vu fonctionner des fourneaux économiques installés dans un grand nombre de villes ; vous avez déjà une somme importante à votre disposition ; vous pouvez l'augmenter d'ici au commencement de l'hiver prochain. Vous possédez donc les éléments nécessaires pour arriver à doter notre ville d'un établissement que tous nos concitoyens vous seront reconnaissants de vous voir secourir.

Les comptes présentés par M. Combarieu sont approuvés.

Avant de se séparer, la commission croit devoir remercier de nouveau les nombreux souscripteurs à l'œuvre du bouillon qui ont bien voulu répondre si généreusement à l'appel qui leur a été adressé. Elle remercie aussi les divers négociants de notre ville qui eux aussi ont si largement contribué à l'œuvre en offrant de nombreux dons en nature, et les buisseries de la Préfecture chargés de les recueillir.

Elle adresse enfin des remerciements à la Presse locale et régionale dont le concours efficace a permis de réaliser et au-delà les intentions des organisateurs de l'œuvre du Bouillon.

La commission décide ensuite que les fonds restant disponibles seront affectés à la création du fourneau économique qui fonctionnera à partir du mois d'octobre prochain.

Une sous-commission composée de MM. Paysant, préfet du Lot, Costes, maire de Cahors, Pibier, ingénieur en chef des chemins de fer, et Dardenne, trésorier-payeur général, reste chargée de rechercher les voies et moyens.

Direction générale des manufactures de l'Etat. — Tabacs.

Avis. — L'administration a l'intention d'ouvrir, à une date prochaine, qui sera ultérieurement fixée, un concours pour le recrutement des commis de culture.

Les anciens sous-officiers âgés de moins de trente ans et ayant accompli la période ordinaire qui représente cinq ans de services militaires qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront auprès de M. le Directeur de la culture et des magasins à Cahors tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande.

Les anciens sous-officiers qui compteraient effectivement sept ans de services militaires pourraient exceptionnellement être admis jusqu'à l'âge de trente-quatre ans.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 14 juin inclusivement. Les demandes qui parviendraient à la Direction après cette date ne pourraient plus être admises.

Bibliothèque populaire.

— Il y a un mois environ, nous annoncions que quelques personnes de Cahors, ayant à leur tête M. Paysant, préfet du Lot, s'étaient réunies afin d'aviser aux moyens de former, à Cahors, une bibliothèque populaire.

Tout d'abord, le comité d'initiative avait dû songer à réunir les ressources nécessaires pour faire face aux frais d'une semblable institution et les promoteurs de la mesure s'étaient chargés de recueillir le plus d'adhésions qu'ils pourraient.

Les adhésions sont venues plus nombreuses qu'on ne l'espérait et, aujourd'hui, les sommes recueillies sont largement suffisantes pour assurer l'existence et le fonctionnement d'un établissement destiné surtout à la classe ouvrière.

En présence de cet heureux résultat, les membres du comité d'initiative ont décidé qu'une assemblée générale de tous les adhérents aurait lieu à l'hôtel de ville, le jeudi 24 mai prochain.

Cette assemblée est appelée à élire les membres du comité d'administration de la future bibliothèque et à se prononcer sur le texte des statuts qui régiront cet établissement.

Seront admis à cette assemblée, non seulement les adhérents qui se sont déjà inscrits sur les listes de souscriptions, mais encore toutes les personnes qui, d'ici au 24 mai, s'engageront à verser annuellement une somme de cinq francs.

M. François Cangardel, bibliothécaire de la ville de Cahors, a été désigné pour remplir provisoirement les fonctions de trésorier et centraliser le montant des souscriptions.

Il a été décidé, que les livres de la bibliothèque populaire ne seraient prêtés qu'aux membres souscripteurs et aux ouvriers munis d'une carte délivrée par le comité d'administration.

Assassinat et suicide.

— Jules Castagnol, âgé d'une trentaine d'années, entretenait des relations intimes avec la femme du sieur Arènes de Mascoulat, hameau de Dégagnac. Soit que les remords eussent rappelé cette femme à ses devoirs, ou bien que tout lasse, comme le dit le proverbe, Castagnol fut éconduit. D'où grande colère de la part de ce dernier.

Dans la journée de samedi, comme la femme Arènes venait de puiser de l'eau, à une fontaine voisine de sa maison, Castagnol tira, presque à bout portant, un coup de fusil dans la tête, après quoi, lui-même se fit sauter la cervelle du second coup de la même arme.

La mort de l'assassin a été foudroyante, mais la malheureuse victime n'a expiré que le lendemain, après d'atroces souffrances.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS, DE L'ETAT ET DU MIDI

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte

Excursions aux stations balnéaires des Pyrénées. Arcachon, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Pierrefitte-Nestalas, (Cauterets), Pau, Dax, et Saint-Jean-de-Luz, Tarif A n° 11.

A l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, les Billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 qui seront délivrés par les gares du réseau d'Orléans, les 7, 8, 9 et 10 Mai pour les stations balnéaires du réseau du Midi désignées au Tarif A n° 11, seront exceptionnellement valables pendant 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Chemins de fer.

— Dans quelques jours on n'entendra plus dans les gares les cloches qui annonçaient le départ ; le signal de départ ne sera plus donné par la clochette de la station, répété par la cloche du tender agitée par la corde du chef de train.

Un arrêté ministériel a décidé que le chef de gare ou son représentant donnerait le signal du

départ du train au moyen d'un sifflet, et le conducteur répètera ce signal au moyen d'un trompette minuscule.

La cloche du tender subsistera toujours, mais elle ne sera plus utilisée que si le conducteur, pour une cause accidentelle, soit sur l'appel d'alarme d'un voyageur, soit par suite d'incidents se passant dans le convoi, voulait faire arrêter le train en route.

Les Compagnies de chemins de fer sont donc invitées à remiser leurs clochettes et à munir les employés des instruments prescrits par le ministre des travaux publics.

Sur le réseau d'Orléans c'est déjà fait.

Pesages publics et privés

Lorsque l'on a pesé une voiture sur un pont à bascule et que l'on en veut contrôler le poids en la pesant de nouveau sur un autre pont, on constate généralement des différences inexplicables. Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur indiquant un moyen infailible pour éviter cet inconvénient.

Ce moyen, absolument gratoit, consiste à demander par écrit, à M. le vérificateur des poids et mesures de l'arrondissement, à ce que la vérification des ponts à bascule soit faite suivant les instructions ministérielles du 31 octobre 1864 ou du 25 octobre 1887.

M. le vérificateur sera assurément enchanté de ce qu'on lui aura facilité l'exercice strict de ses fonctions et le public sera certain de n'être pas trompé; c'est là son droit, à lui de le faire valoir.

Attention aux portières des wagons

Mercredi dernier, M. d'André, professeur départemental d'agriculture, se rendait de Rodez à Canourgue; il avait avec lui une de ses fillettes, âgée de quatre ans et demi.

Un peu après la station St-Laurent, au moment où le train filait à toute vitesse, la portière du wagon contre laquelle la fillette se tenait debout pour regarder la campagne, s'est ouverte tout à coup, et l'enfant a roulé sur la voie.

N'écouter que son dévouement paternel, M. d'André saute à son tour sur la voie et tombe contusionné sur le sol. Il se relève pour marcher à la recherche de son enfant, et qu'elle n'est pas sa joie en l'apercevant vivante entre les mains d'un garde-barrière qui l'avait relevée; elle avait, il est vrai, la figure ensanglantée, mais on reconnut aussitôt qu'il ne s'agissait que d'égratignures et qu'il n'y avait aucune lésion grave.

Une salle de vote qui s'écroule

Un terrible accident est arrivé à la mairie de Chatonvay (Isère), pendant qu'on procédait au dépouillement du scrutin.

200 personnes environ se pressaient dans la salle de vote qui est située au premier étage de la mairie.

Tout à coup le plancher, surchargé, s'effondra sous le poids de cette foule, entraînant dans sa chute un grand nombre d'assistants, parmi lesquels quelques spectateurs et le maire de Chatonvay.

Une trentaine de personnes furent blessées et contusionnées plus ou moins grièvement; le maire a eu le poignet brisé.

Les résultats du vote ont été perdus.

Curieuse découverte

On vient de déposer au musée de Périgueux, dans une vitrine spéciale, la très intéressante collection d'objets trouvés dans l'abri sous roche de Raymond, station préhistorique découverte dans la commune de Chancelade et fouillée tout récemment sous la direction de M. Hardy, directeur des musées.

Il y a là de curieux échantillons de l'industrie magdalénienne, tels que: couteaux, grattoirs, pointes de flèches en silex, et une série d'objets en os travaillé: harpons, aiguilles, poinçons, en un mot tout l'attirail de l'homme primitif.

Ces débris figurent à côté de vestiges d'animaux qui indiquent qu'une faune disparue et différente de celle que nous voyons aujourd'hui a existé sur notre sol à ces époques éloignées, contemporaines de certaines révolutions du globe.

Une timide notion de l'art existait déjà chez nos lointains ancêtres, qui vivaient à l'état sauvage. Comme on le voit, ils reproduisaient des chevaux, qui ont été gravés par eux sur l'une des pièces de la collection. Sur un autre fragment de disque qui devait être un objet de parure, on remarque, gravée avec assez de netteté, une tête d'éléphant.

La station de Raymond est appelée encore à fournir de précieuses trouvailles que de nouvelles et prochaines fouilles mettront certainement au jour.

Gourdon — Incendie. — Dans la nuit du 11, un incendie a détruit une grange appartenant au sieur Cambou, propriétaire à Marty, commune de Gourdon. Les bâtiments, garantis par une assurance, ont été entièrement consumés; les bestiaux seuls ont pu être sauvés.

Archéologie

RAPPORT DE MM. MALINOWSKI ET BERGOUX (Suite).

Epoque Gallo-Romaine

Il y a encore un monument lapidaire de l'époque gallo-romaine qui mériterait aussi d'être représenté, c'est une plaque de marbre blanc bleuâtre, longue de deux mètres vingt et large de un mètre vingt-cinq, de forme parallélogramme, portant sur sa grande face, trois boucliers ou rosaces admirablement sculptées et sur les deux autres côtés une charmante arabesque avec le *chrisme* ou le monogramme du christ, preuve certaine que ces sculptures ont été exécutées vers la fin du IV^e siècle ou bien au commencement du V^e.

Cette relique est connue sous le nom de pierre Constantine parce que la tradition prétend qu'elle faisait partie du tombeau du grand Constantin ou peut être même seulement à cause du *chrisme* ou monogramme du christ qui figurait, comme on le sait, sur le labarum, grand étendard de cet empereur. Cette pierre se trouvait depuis un temps immémorial dans une très vieille église de St-Cernin de Thézel de l'ancienne baronnie de Castelnau-Montratrier.

Si ce monument lapidaire ne pouvait pas être envoyé à Paris il serait facile de faire exécuter la *fac simile* des sculptures qui couvrent la grande face et les deux côtés.

Citons aussi pour mémoire, un sarcophage gallo-romain qui a été conservé à la Cathédrale de Cahors, il fut vendu par un particulier au commencement du XIX^e siècle, figura pendant longtemps dans la grande collection de M. Basilewki à Paris, et se trouve aujourd'hui dans le cabinet impérial à St-Petersbourg.

En dehors de ces objets, on en trouve au Musée de Cahors plusieurs autres de l'époque gallo-romaine, tels que les vases samiens en terre, une patère en argent et un certain nombre de monnaies romaines en or, en argent et en bronze de l'époque du haut empire et du bas empire. Citons également un certain nombre de médailles romaines très bien conservées, données par un anonyme, en 1886, au Musée scolaire de l'école supérieure de Lozech. A ces dernières il serait bon d'ajouter les médailles ou monnaies de l'époque celtique ou anti-romaine, qui se trouvent au Musée de la ville de Cahors et dans les collections des amateurs. Il faudrait assurément choisir parmi ces objets ceux qui mériteraient le plus d'être envoyés à Paris, eu égard soit à leur rareté, soit à leur bonne conservation.

Une statuette en bronze de Bacchus, trouvée dans les caves du château de Larnagol, appartenant à M. Bergougnoux et une autre également en bronze, représentant un guerrier romain, ramassée à Parnac dans un champ, et exposée en 1887, dans la vitrine de M. Girma, libraire, à Cahors, doivent être mentionnées. Nous pouvons citer encore une statuette du Dieu du silence (Harpocrate), qui se trouve chez M. Louis Greil; celle-ci paraît incontestablement antique. Elle a été trouvée près de l'ancienne gare de Cahors.

Emplacement nécessaire

Nous croyons qu'une vitrine horizontale, bien fermée à clé, serait suffisante pour loger tous ces objets avec une longueur de deux mètres, et 1 m. 50 de hauteur pour les desseins et les photographies. Il y aurait encore à placer contre le mur la mosaïque ronde et la *fac simile* de la pierre Constantine, long. 1^m 50 plus 2^m 20 égale 3^m 70.

(A suivre)

Variétés

Causerie médico-dentaire (Suite). HYGIÈNE DES DENTS

(1) De même après chaque repas, nous ne devons pas négliger de nous rincer la bouche, afin de faire disparaître les débris alimentaires et empêcher la formation d'acide lactique qui dissout l'émail. Malgré ces soins, les maladies des dents peuvent être occasionnées par la constitution de l'individu, par certaines influences héréditaires et une foule de maladies organiques et accidentelles. C'est alors qu'un praticien habile et consciencieux rendra les plus grands services, en combattant avec succès le mal que l'hygiène n'a pu prévenir.

Depuis quelques années, l'art dentaire a fait des progrès si rapides, il a pu atteindre une perfection si achevée, qu'on ne craint pas d'affirmer que les maladies des dents et leur chute ne sont maintenant redoutables que pour les personnes qui poussent l'indifférence envers elles-mêmes, jusqu'à n'avoir nul souci des agréments physiques dont la nature les a douées, jusqu'à mépriser la santé même. Nous avons eu, malheureusement, trop de fois l'occasion de constater les fâcheux effets d'une si déplorable insouciance.

Dans nos pays, où l'humidité du sol et de la température multiplie à l'infini les causes morbides, le public montre un bien coupable dédain pour l'hygiène de la bouche, comme s'il était d'un intérêt médiocre de conjurer les maux qui affectent la cavité buccale, siège de la parole et du goût.

(1) *Il y a plus de vingt-ans que je conseille les dentifrices alcalins; les personnes qui en ont fait usage en ont retiré de précieux avantages. En cela, mon principe n'a été que le précurseur de celui des facultés médicales. Je lis dans un compte-rendu (méd. et ch. pratique), janvier 1886: «L'usage des eaux dentifrices alcalines se répand de plus en plus et est justifié.»*

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE. Ex-dentiste des grandes communautés religieuses, et institutions du faubourg Saint-Germain à Paris, membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris, chirurgien-dentiste des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze, à Brive, rue du Maréchal Bruno.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

M. Achard nous a donné du nouveau dimanche soir avec les *Surprises du divorce*. Avec sa bonne troupe, c'était plus qu'il en fallait pour faire accourir beaucoup de monde. Certes il n'y avait pas salle comble, mais peu s'en fallait, car on savait bien que l'on ne s'ennuierait pas.

Chacun connaît cette comédie désopilante dont tous les journaux ont parlé en bien; pas un ne s'est hasardé à critiquer, car il n'y a rien de tel que le rire pour désarmer; il y a de quoi faire envoler les idées les plus noires.

Nous l'avons bien vu dimanche; depuis longtemps on n'avait vu pareil rire secouer les spectateurs comme autant d'épileptique.

Il est vrai que les artistes étaient excellents. M^{me} Toudouze, que nous connaissions déjà, était magnifique dans le rôle de (M^{me} Bonivard), elle était une belle-mère *selon la formule*. M^{mes} Lemière et Roche (Gabrielle et Diane) étaient ravissantes toutes deux, pas pour leur pauvre mari (Henri Duval) M. Achard. Ce dernier est comme nous l'avons toujours connu, un artiste d'une grande supériorité. M. Pascal (Champaux) a partagé avec lui les honneurs de la soirée. Quant à (Corbulon) M. Mondet, il semble devoir être mieux et moins embarrassé sur son navire que dans sa famille.

En tous points la soirée a été des plus belles et des plus amusantes.

LÉO-POHL.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 5 au 12 mai 1888.

Naissances.

Guiral, Eugène, place St-James.
Bris, Marie, rue de la Banque.
Courdès, Florentine, rue du Château.

Mariages.

Camus, Jean, et Dutil, Isabelle.
Mispoulié, Louis, et Libert, Marie.
Alix, Eugène, et Calandrié, Isabeth.
Duthil, Etienne, et Geneste, Marie.

Décès.

Vendries, 16 mois, rue Nationale.
Bastid, Léon, 1 mois, rue des Badernes.
Mignaud, Jean, 14 ans, boulevard Gambetta.
Crayssac, Marie, 16 ans, rue Brives.
Pradel, Pierre, 25 ans, Hospice.
Petit, Jules, 22 ans, Hospice.
Lancou, Jean, 16 ans, rue Lastié.
Terrié, Rosalie, 16 ans, à St-Henry.
Salesses, Antonin, 15 mois, rue du Château.

AGRICULTURE

La foire de Cahors du 12 mai n'a pas été très importante; néanmoins, il s'est traité quelques affaires sur les divers marchés.

200 boeufs ou vaches ont été amenées, le cours a été à peu près le même que celui de la dernière foire. Ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 30 à 35 francs les 50 kilogrammes, poids vif.

Les veaux gras ont été livrés au prix de 8 fr. 95 le kilogramme, poids vif.

1,200 moutons ou brebis ont été amenés sur le marché. Ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kilogramme, poids vif.

En vente, 280 hectolitres, prix moyen 19 fr. 25 l'hectolitre.

Maïs en vente, 130 hectolitres, prix moyen 12 fr. 80 l'hectolitre.

Pommes de terre, 100 hectolitres, vendues de 4 à 5 fr. l'hectolitre, selon qualité.

La place du marché n'était pas bien approvisionnée. Les volailles grasses étaient recherchées à un bon prix.

Les œufs se sont vendus de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 la douzaine.

Les jus de Tabacs

La Direction générale des manufactures de l'Etat nous adresse le document suivant:

Notice sur les jus de tabacs. — Mode d'emploi. — 1^o En horticulture. — Les jus provenant du lavage et de la macération des tabacs sont utilisés avec succès pour la destruction des insectes nuisibles aux végétaux. L'emploi peut en être fait soit par arrosages directs, soit sous forme de fumigations.

Arrosages. — On arrose les plantes avec des jus très faibles, marquant de 1/2 à 1 degré Baumé au maximum. Ainsi le jus de 12^o 1/2, que les manufactures livrent le plus souvent, doit être étendu de 15 à 20 fois son volume d'eau. Il est recommandé de procéder aux arrosages de préférence dans la soirée, et non pendant la forte chaleur du jour, et de laver les plantes le lendemain matin par un arrosage à l'eau pure.

Fumigation. — Pour ce procédé, qui est applicable seulement dans les serres, on fait usage de jus concentrés. On en projette une certaine quantité sur des briques ou mieux sur des plaques de fonte ou de fer préalablement chauffées à une forte température. Il se produit immédiatement dans la serre une épaisse fumée à laquelle les insectes sont extrêmement sensibles.

Traitement de certaines maladies des bestiaux. — Les jus de tabacs sont également employés avec non moins de succès pour le traitement de certaines maladies des bestiaux et notamment des bestiaux de la race ovine; ils sont surtout d'une grande efficacité pour détruire les poux, les puces et les acarus des différentes galles, et en général pour combattre toutes les maladies parasitaires de la peau. On se sert à cet effet de jus à 5 degrés environ qu'on applique en lotons réduites chaque fois à de petites surfaces. Il est prudent, à cause des dangers d'empoisonnement, de ne pas employer les jus sous forme de bains généraux: il est recommandé également de surveiller leur emploi quand la peau présente des plaies ou des érosions. (A suivre)

DERNIÈRE LOCALE

SCRUTINS DE BALLOTAGES

Castelnau-Montratrier. — 7 républicains élus.

Saint-Géry. — Le candidat républicain est élu.

Albas. — Le candidat conservateur élu.

Praysac. — 2 républicains et 3 conservateurs élus.

Pradines. — 4 républicains élus.

BOURSE. — Cours du 12 mai 1888.

3 0/0.....	82 40
3 0/0 amortissable (nouveau).....	85 30
4 1/2 0/0 1883.....	105 70
Actions Orléans.....	1,303 75
Actions Lyon.....	1,237 50
Action Panama.....	345 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	403 00
Obligations Lombardes.....	292 00
Obligations Saragosse.....	351 50

ANNALES

DU

ROUERGUE ET DU QUERCY

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

De l'Aveyron

Du Lot et du Tarn-et-Garonne

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Avec le concours de la collaboration des sommités de tous les partis.

DIRECTEUR: GASPARD D'ARDENNE DE TIZAC

Abonnement, 3 fr. par an, Le numéro 10 cent.

Rédaction: 102, boulevard Montparnasse, Paris. Administration: Imprimerie Ratery-Virenque, rue de l'Embergue, 21, Rodez.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et chez les principaux libraires du Lot, de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne.

LE DOCTEUR BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'Iode et de Polassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: *Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrophulose* et la *Tuberculose*. Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins; de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

GRAND ENTREPOT

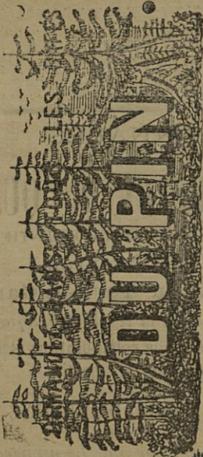
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Agent unique la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement

la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



SI RÉCOMPENSES LE PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.

GRAND DIPLOME D'HONNEUR AGRICULTURE DE PARIS 1875

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Ville-bourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

Vin de Peptone

de CHAPOTEAU

Pharmacien à Paris

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.

Dépôt: Toutes Pharmacies

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

BAIN SODIQUES Douces et saignées pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire: Administration de la C^o concessionnaire

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. L'ÉCARTIER, Médecin Spécialiste

11, rue St-Louis, à MELUN S.-et-M.

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris.

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LÉUCODON"

Prévenant la Carie et le détachement de Dents ordonné depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance

Librairie ABEL PILON, rue de Valenciennes 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES Gravures, Serres-Ferres, Gravures en Couleurs, etc.

Payable C. H. D. FRANCS par mandat-POSTE, ou ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Le propriétaire-gérant, Laytau.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris



RHUM

S^T-GEORGES

DANS LES

MEILLEURES MAISONS

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

PARIS 64, Rue de Rennes, 64

LA

LA

H. LAMIRAULT & C^o Éditeurs

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hortwig, Doyen, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giéry, professeur à l'École des chartes; G. L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Muntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walzer, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°

et comportera 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc

Payables à raison de 10 francs par mois

Chaque volume broché 25 francs